

VOJIN NEDELJKOVIĆ  
 Université de Belgrade

UDC 807.3=56 : 930.271  
 (=732 : 497.11)

## ARCHÉTYPES POÉTIQUES ET LATINITÉ VULGAIRE DANS L'INSCRIPTION DE KOSTOLAC IMS II 113

*Inscriptions de la Mésie Supérieure*, vol II (éd M. Mirković),  
 Belgrade 1986, no. 113:

Paruolus | hic situs est | Vlp(ius) Iouinus | nomine qui ui |  
 xit ann(is) V m(ensibus) VI | d(iebus) XXIII. Hic solus | pater hunc  
 hu | ma[u]jit paruolum | cuius de[s]jiderio | lumen intentus | dolet  
 Vlp(ius) Vale | rianus b(ene)f(iciarius) leg(ati) pa | ter a quo sibi  
 sperab(at).

*Première édition*: Premerstein-Vulić, *Jahreshefte des Österreichischen archäologischen Institute* 3, 1900, Beibl. 118-119; idem, *Spomenik SKA XXXVIII*, 1900, p. 21, no 11. *Autres éditions*: CIL III 14529; CSL Cholodniak 343e; CLE Engström 406; CLE Buecheler (suppl. Lommatzsch) 2178.

*Localisation*: inscription trouvée à Kostolac; conservée au lycée de Požarevac; perdue.

*Datation*: fin du deuxième siècle (Premerstein-Vulić). A en juger par le texte de l'inscription, le *terminus ante quem non* serait le règne de Trajan, et le *terminus post quem non* celui de Gallien.

L'interprétation philologique de l'épithaphe en latin vulgaire de Kostolac IMS II 113 exige d'examiner parallèlement deux questions. La première porte sur la technique particulière avec laquelle est rédigé ou, plus précisément, composé le texte de cette inscription. De cette première réponse dépend ensuite l'interprétation de certains passages peu clairs.

L'épithaphe de Kostolac se range dans l'importante classe d'inscriptions dont les textes, bien que n'étant pas régis d'une façon métrique propre à la poésie, sont néanmoins composés, pour une part plus ou moins grande, d'anciennes formules d'origine poétique. Il s'agit, le plus souvent, de compositions brèves et maladroitement dues à des personnes appartenant aux couches peu instruites de la population. Les traits dominants de ce type de textes ressortent parfaitement dans notre inscription de Kostolac.

Le texte commence par une formule hexamétrique consacrée pour les épitaphes d'enfants *paruolus hic situs est...*, à la suite de laquelle devait être inscrit le nom du défunt. Quelle que fût la longueur du nom, il pouvait parfaitement s'inclure dans la construction du vers grâce à la mobilité des éléments *nomine* et (*qui*) *uixit*, qui pouvaient même, pour le premier, être totalement omis (de sorte que l'on trouvait à la fin du vers, suivant la longueur du nom, ...*nomine*, *uixit*, ou seulement *uixit*), ou bien pouvaient-ils être tous deux reportés au début du pentamètre, sous la forme *nomine, qui uixit*. Vient ensuite l'emplacement réservé à l'indication de l'âge du défunt. Lorsqu'il s'agit de telles données numériques, la poésie romaine connaît une remarquable façon de les indiquer en vers — à l'aide d'une habile inversion de l'ordre des mots et d'opérations de multiplication et d'addition. L'individualisation d'une épitaphe exigeait donc la maîtrise de cette technique; dans notre cas, l'auteur, ne se souciant pas de la versification, s'est tout simplement contenté de remplir les vides du schéma archétypique en notant en prose les données nécessaires.

Les éditeurs voient dans le vers suivant, *hic solus pater hunc humavit paruolum*, soit un sénaire iambique, soit une entité métrique avec début dactylique et fin iambique. Cette seconde proposition semblerait être la plus vraisemblable compte tenu que la même description est déjà valable pour le premier vers (*paruolus... nomine*), ce qui donnerait à l'ensemble de la composition une certaine régularité; mais la fin iambique du premier vers ne représente rien d'autre, comme nous l'avons vu, qu'une altération métrique due à une insertion en prose.

En revanche, Engström reprend l'hypothèse convaincante de Cholodniak selon laquelle il s'agirait d'un archétype sous forme d'un sénaire régulier *hic solus genitor hunc humavit paruolum*, chargé de traits poétiques propres à l'art épigrammatique soigné — avec un discret *solus* substitué à *orbis*, un *genitor*, plus noble, au lieu de *pater*, et avec l'allitération archaïsante *hic – hunc – humavit*. Il en ressort que la suite de l'épitaphe a été écrite sur un modèle différent totalement du début hexamétrique. Il convient de remarquer que ce nouvel archétype autorise, lui aussi, une substitution aisée de l'élément individuel: *solus genitor* se transforme selon les besoins, et sans altération métrique, en *sola genitrix*, voire en *sola mater* ou *sola nutrix*. Cependant, avec sa simplification lexicale *genitor* > *pater* et sa dégradation du sénaire, le texte de notre inscription révèle clairement ce que recherchait l'imitateur (nous pourrions même dire l'utilisateur) à travers l'archétype: non pas une forme, ni même une expression poétique, mais une pensée toute faite.

Nous arrivons à présent à la partie du texte (*cuius desiderio lumen intentus dolet*) qui résiste à toute interprétation sûre. Lorsqu'il s'agit du mètre, les éditeurs sont d'accord pour reconnaître qu'il s'agit d'un sénaire, soit régulier ("aequat senarium", Lommatzsch) soit

quasi régulier (“prope accedit”, Engström) — nuance d’estimation décollant, à ce qu’il semble, du fait que *cuius desiderio* (si nous supposons la scansion  $\cup\cup$  pour *cuius*, et régulièrement  $\acute{-}\cup\cup-$  pour *desiderio*) est acceptable dans un sénaire dramatique, mais non dans un sénaire lyrique.

La plus ancienne interprétation du texte liait *cuius* (c.-à-d. *parvuli*) *desiderio pater dolet intentus lumen*, “se languissant de lui, son père regrette de voir la lumière <de ce monde>”, en expliquant que *lumen intentus* doit être compris comme *lumen intuens*. Se prononçant contre cette interprétation, Heraeus (W. Heraeus, *Hermes* 48 [1913], p. 454) a rattaché *desiderio intentus* “concentré sur <son> affliction”, et *dolet lumen* “ressent la douleur dans l’oeil [c.-à-d. pleure jusqu’à ressentir la douleur]”. Sa justification de la construction *dolet+acc.* est très convaincante et, en tout cas, plus facilement acceptable qu’*intentus+acc.* (pour laquelle ThLL VII/1, 2118 ne signale qu’un seul autre cas, et ce très incertain, dans Apulée, Met. II 17,5 *intentus deae specimen*). En ce qui concerne l’interprétation proposant pour *lumen* la signification concrète “oeil”, les analogies avancées par Heraeus, attirant l’attention sur l’expression fréquente *lumina oculorum*, sont toutes au pluriel (nombre d’ailleurs prédominant dans cette métonymie très connue) et associent plutôt à la signification “faculté visuelle”; on peut toutefois trouver des exemples tant en faveur de la signification concrète “oeil”, que du singulier (par ex. Ov. Met. XIII 851 *unum est in media lumen mihi fronte*) On pourrait plus facilement discuter la présence contre nature du singulier *lumen* dans une construction qui devrait signifier “il a mal aux yeux”, et ce à un endroit où le pluriel attendu *lumina* n’aurait entraîné aucune altération métrique; c’est d’ailleurs un pluriel que nous avons dans l’analogie relevée par Heraeus chez Fronton, *grauiter oculos dolui*. Par conséquent, il nous semble préférable de voir dans le mot *lumen* une métonymie signifiant la “vie” (cf. Vg. Aen. XII 135 *corpus spoliatum lumine*; CIL XIV 3333 *quem bis quinos ducentem luminis annos... apstulit atra dies*); le verbe *dolere* pourrait donc être compris dans un sens moins concret, ce qui donnerait à l’ensemble de l’expression la signification “regrette d’être vivant”. Bien sûr, cette correction ne remet pas en cause l’idée de base de Heraeus selon laquelle il convient de lier *lumen* et *dolet*.

La seconde association proposée par Heraeus, *desiderio intentus*, est, elle aussi, indiscutable sur le plan de la syntaxe. C’est sur le plan du sens qu’apparaissent les difficultés: le verbe *intendere* (*se, animum* etc.), et surtout l’adjectif *intentus*, évoquent en principe une forte ouverture du sujet envers le monde extérieur, les événements, les actes des autres ou les conséquences de ses propres actions, et non une concentration sur son état d’esprit. Arrivé à ce point, on

pourrait objecter qu'ayant à faire à un texte d'origine vulgaire, il est inutile d'examiner les nuances stylistiques respectées dans la langue littéraire, dont l'auteur de cette épitaphe ne pouvait avoir qu'une faible perception. Mais c'est précisément en ayant conscience de ce fait qu'il faut à présent opter en faveur d'une des deux hypothèses possibles. En l'occurrence, le passage *cuius... dolet* représente soit un texte d'archétype poétique dégradé dans une mesure difficilement appréciable, soit une formulation personnelle de l'auteur. Cette seconde hypothèse nous semble inacceptable pour les raisons suivantes: même si nous admettions que l'auteur de l'épitaphe a conçu seul, c.-à-d. sans modèle direct, la métonymie *lumen – uita*, voire la tournure poétique *dolet lumen/uitam = dolet se uiuere* (pour laquelle il n'a peut-être pas eu besoin d'un archétype précis), puis si nous acceptons de voir dans l'inversion des mots le résultat d'une volonté poétique, nous voyons malgré tout subsister le problème de l'expression *intentus desiderio*. Il ne peut s'agir d'un archétype, puisque, premièrement, elle n'appartient pas à la phraséologie habituelle des inscriptions funéraires, deuxièmement, elle n'est attestée par aucune autre source, et troisièmement, elle contient l'erreur de style signalée plus haut. D'autre part, il ne peut s'agir d'une expression originale, puisque la langue vulgaire connaît *desiderare* et *desiderium* comme termes très fréquents signifiant "désirer, vouloir" et, respectivement, "désir, volonté, aspiration" (ce qui octroie à cette expression une connotation négative dans la latinité chrétienne), *intendere* au sens de "diriger" et aussi de "percevoir par les sens", notamment "regarder" et "écouter", alors qu'*intentus* au sens de "concentré" représente, pour autant qu'on puisse en juger, un mot presque exclusivement réservé aux niveaux supérieurs de la langue.

Les faits exposés conduisent donc à deux conclusions: premièrement, il convient également de supposer l'existence d'un archétype poétique pour le passage *cuius... dolet*: deuxièmement, cet archétype ne coïncide pas avec le texte existant. De ce point de vue, il nous semble que Engström a malgré tout bien deviné la forme de l'archétype: *cuius desiderio* est en effet tout naturellement compréhensible comme un complément de cause, directement liée à *dolet* (les analogies sont très nombreuses, par ex. Ter. Hau. 307; Catul. 96, 3; Cic. Piso 25, dom. 87, Vatin. 8, Catil. II 6; Liv. V 10, 9; Tac. Hist. II 2). C'est-à-dire que la remarque d'Engström "*lumen intentus pro lumen intuens dictum*" doit être comprise non seulement comme une explication du passage en question, mais comme une tentative de reconstitution de l'archétype.

La substitution vulgaire *intuens* > *intentus* n'est, à notre connaissance, confirmée par aucun autre exemple. Cependant, cette supposition trouve en sa faveur une tendance parfaitement attestée dans

la latinité vulgaire et tardive: le remplacement parétymologique d'un mot par un terme de sonorité semblable. Nous reprenons les exemples suivants de Löfstedt (E. Löfstedt, *Late Latin*, Oslo 1959, p. 158–162): *mendum* ou *mentio* au lieu de *mendacium*, et *mendosus* au lieu de *mendax*; *periculum* au lieu de *mors* (lié parétimologiquement à *perire*); *damnare* “damno afficere”; *morosus* “lent, tardus” (lié à *mora*); *irritare* “*irritum facere*”; *rogus* “*rogatio*”; *dolus* “*dolor*”; *iterare* “*iter facere*”. Nous rajouterons *expers* “*expertus*” de Venance Fortunat (à trois endroits d'après Souter, GLL s.v. 'expers'), *pareo* “*appareo*” (à partir du I<sup>e</sup> s., toujours d'après Souter, GLL s.v. 'pareo'), ainsi que la confusion systématique *consumere* – *consummare*. Dans la grande majorité des cas, il s'agit d'un phénomène dans lequel l'erreur côtoie l'ignorance, et qui, par conséquent, touche surtout des mots qui, à une époque donnée, peuvent être qualifiés de peu courants. Nous pouvons donc y voir, du moins dans une certaine mesure, une justification de la substitution proposée *intuens* > *intutus*: pour le moins, nous pouvons être sûrs qu'aucune des deux expressions n'appartenait au vocabulaire quotidien des habitants de Viminacium.

Il nous reste à examiner la fin de l'inscription. *Vlpius ... pater* constitue, bien sûr, la partie non archétypique du texte — d'où la répétition du mot *pater* qui n'est réellement mis en valeur qu'ici, après être passé, pour ainsi dire, inaperçu dans la phrase archétypique *hic... paruolum*. Finalement, les derniers mots de l'épithète, *a quo sibi sperabat*, arrivant, de toute évidence, en retard du point de vue de la composition, constituent un rajout de dernier moment. Toutefois on peut s'intéresser à la signification exacte de cette partie du texte. Cholodniak, tout comme Engström, considèrent qu'il faut sous-entendre *memoriam fieri*. Mme Mirković, défendant une opinion semblable: “[cela] signifie sans doute que le père est affligé par la mort de son fils, car il espérait que celui-ci pleurerait sa mort”, cite ensuite une analogie CIL III 1458, dans laquelle la même idée, cette fois communiquée dans sa totalité, recourt précisément à l'emploi du verbe *sperare*.

Bien qu'il n'y ait rien d'arbitraire dans cette interprétation, une incertitude subsiste néanmoins du fait de l'admission implicite de l'hypothèse que le texte de l'inscription serait resté incomplet suite à un manque de place sur le champ épigraphique – la même idée (“j'espérais que c'est lui qui me mettrait en terre”) n'offre en effet, à notre connaissance, aucun autre exemple elliptique comparable. Nous essaierons, pour cette raison, d'interpréter le texte en partant de la supposition que la phrase *a quo sperabat*, quelle que soit l'ampleur de l'ellipse, n'est pas interrompue à moitié.

Dans la langue littéraire, le verbe *sperare* offre une construction *alicui aliquid ab/ex aliquo* (ou *ab/ex aliqua re*); chacun des éléments de la construction pouvant, sous certaines conditions, être omis. Dans notre cas, c'est bien sûr l'omission de l'objet direct qui

nous intéresse. Le premier pas conduisant à cette omission repose dans l'utilisation de formes accusatives pouvant être comprises de façon adverbiale: nous retrouvons un tel cas dans des expressions telles que *nihil/omnia/reliqua/meliora sperare*. Outre cela, *sperare* présente un emploi tout à fait intransitif, au sens de "vivre dans l'espoir". La latinité chrétienne a ultérieurement conçu pour cette signification la construction transitive *sperare in aliquem/in aliquo*, au lieu de l'ancienne phrase, déjà livresque, *spem in aliquo ponere*.

Il semblerait donc que la construction *sperare ab aliquo*, que nous lisons sur l'épithaphe de Kostolac, se situe à mi-chemin entre les phraséologies classique et tardive: d'après cela, *a quo sperabat* signifie "duquel il espérait <beaucoup de choses>", c.-à-d. "dans lequel il investissait de grands espoirs" — ce qui signifierait que cette expression elliptique n'exige aucun objet concret, mais uniquement une expression adverbiale dont on peut facilement se passer, telle que *magna* ou *multa*. En ce qui concerne le pronom *sibi*, il pourrait sans aucune difficulté être rangé au nombre du large groupe de réflexifs redondants, apparaissant dans la langue vulgaire, entre autre, aux côtés des verba sentiendi ou dicendi: *sibi notare* (largement employé dès le début de l'époque impériale), *sibi sentire*, *sibi credere*, *sibi arbitrari*, *sibi gaudere*, *sibi dicere*. En ce qui concerne le verbe *sperare*, il est connu sous la forme vulgaire *sperare se*: l'hésitation entre les constructions au datif et à l'accusatif apparaît aussi chez d'autres réflexifs redondants, par ex. *uadere sibi/se*, *dicere sibi/se* (E. Löfstedt, *Syntactica*, II, Lund 1933, p. 378–396; A. Blaise, *Manuel du Latin Chrétien*, Strasbourg 1955, p. 87 et 112; J. B. Hofmann, *Lat. Synt. u. Stil.*, Neub. v. A. Szantyr, München 1965, p. 294).

Comme nous le voyons, l'épithaphe de Kostolac soulève, du point de vue philologique, un nombre de questions supérieur à ce que nous laissait présager une brève inscription dénuée de toute originalité. Les difficultés rencontrées lors de l'interprétation de ce texte vulgaire, ainsi que de nombreux autres, apparaissent précisément aux endroits où se côtoient deux types d'expressions toutes faites, deux types de clichés: l'un, provenant d'un archétype, auquel tend l'auteur vulgaire, et l'autre, issu du langage courant, qui, en dépit de la volonté de l'auteur, finit toujours par ressortir dans le texte.

29.IV 1993

#### SUMMARIUM

V. Nedeljkovič: DE ELOGIO VIMINACENSI IMS II 113

In elogio quodam, quod Viminacii Moesiae olim repertum postea periit (De elogio Viminacensi IMS II 113), quaenam uerba aut ad exemplaria quae imitanda sibi proposuerat auctor parum elegans, aut ad tenuem ipsius eloquentiam pertinerent, studii discernere; quae distinctio nisi obseruetur, uix intellegi possunt quaedam obscuriora.